

## **Charlotte LE BRIS**

*Directrice adjointe au sein d'un IME/SESSAD/FAM/FDV, en responsabilité du pôle enfants, de la qualité et des ressources humaines.*



Dans la perspective d'obtenir le concours de directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (DESSMS/D3S), j'ai intégré la CPI après une licence AES, un master "Droit du secteur sanitaire et social" et quelques expériences de stage en centre hospitalier et maison de retraite.

La CPI m'a permis de mettre en cohérence les savoirs acquis jusqu'ici et de les potentialiser.

En effet, l'immersion d'un an sur le campus de l'EHESP offre l'accès à de nombreuses ressources et de riches échanges avec des étudiants, professionnels et intervenants du secteur sanitaire, social et médico-social.

Cette dynamique favorise l'appropriation des connaissances qui sont mises à votre disposition pendant la prépa concours ainsi que la projection dans ses futures fonctions.

La CPI fonctionne dans un esprit de responsabilisation, tout au long de l'année, on se voit progresser et gagner en maturité. Les mises en situation professionnelles, les galops d'essai, les oraux blancs, les révisions font partie de votre quotidien avec tout ce que cela implique en termes de stress, fatigue, investissement de soi et rigueur de travail.

Tout au long de la prépa, les élèves peuvent compter sur la bienveillance de l'équipe pédagogique et des responsables du Pôle Prépa Concours, qui sont des personnes réellement soucieuses de votre réussite.

Aussi, l'esprit d'entraide et de saine émulation entre les élèves de la CPI a largement contribué à aborder les épreuves du concours dans une relative sérénité.

A l'issue de la CPI, j'ai obtenu le concours de DESSMS. Je suis aujourd'hui directrice adjointe au sein d'un IME/SESSAD/FAM/FDV, en responsabilité du pôle enfants, de la qualité et des ressources humaines.

Bref, selon moi, la CPI est une expérience unique et valorisante qui m'a permis d'être là où je suis aujourd'hui !